



PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL

2024-2030

Introduction

Depuis la législature 2019-2024, la démarche « Programme Stratégique Transversal » (PST) a été rendue obligatoire pour toutes les provinces, toutes les communes et tous les CPAS de Wallonie.

« Le PST est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. » (Code de la démocratie locale et de la Décentralisation, article L1123-27, §12, al.2).

Le PST est programme qui est une feuille de route évolutive en fonction des besoins et opportunités. Ce programme est établi en concertation avec l'administration afin de proposer un plan pluriannuel qui tient compte des ressources de notre commune, qu'elles soient humaines, matérielles ou financières.

Les synergies et les fusions envisagées participent à donner à notre commune les moyens de ses ambitions en offrant aux habitants un service public de proximité efficace et efficient.

Objectifs stratégiques (O.S.)

Les objectifs stratégiques = le « DEVENIR DE LA COMMUNE » (à long terme), les « enjeux » : « vers où/quoi voulons-nous aller ? ».

Les objectifs stratégiques traduisent la vision des autorités communales. Ils expriment ce que la commune veut être au terme de la mandature ou à plus long terme.

Objectifs opérationnels (O.O.)

Les objectifs opérationnels = le « FAIRE ÉVOLUER », les « LEVIERS MOBILISÉS » par la commune pour atteindre ses objectifs stratégiques, pour « devenir ce qu'elle veut devenir ».

Les objectifs opérationnels traduisent la finalité des projets/actions, ce que la commune devra atteindre au niveau opérationnel pour réaliser ses objectifs stratégiques.

Projets/actions

Une action = le « FAIRE CONCRÈTEMENT », le « COMMENT FAIRE », le « Moyen de concrétiser l'objectif opérationnel » : « Quels projets/actions développer pour atteindre tel O.O. ? »

Une ou plusieurs actions vont être définies pour atteindre l'objectif opérationnel.

L'action contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel.

Volets internes et externes du PST

Les objectifs, projets et actions du PST sont répartis en deux volets :

- un volet interne qui intègre les objectifs, projets et actions visant à améliorer l'organisation et optimiser le fonctionnement de la commune et des services communaux.
- un volet externe qui reprend les objectifs, projets et actions relatifs aux politiques communales en matière de logement, d'environnement, de cohésion sociale, de culture, de développement économique, de mobilité d'aménagement du territoire, de sport, de tourisme, etc).

Le PST en chiffres

- 2 volets
- 3 objectifs stratégiques
- 18 objectifs opérationnels
- 107 actions

	Objectif stratégique	Objectif opérationnel
OS1	Objectif stratégique 1 : être une commune vivante, avec des villages animés et solidaires où chacun peut s'épanouir tout au long de la vie	OP1 - Encourager le lien social et la collaboration
		OP2 - Etre attentif au bien-être de chacun
		OP3 - Favoriser l'inclusion de tous
		OP4 - Investir dans les infrastructures en adéquation avec les besoins
OS2	Objectif stratégique 2 : être une commune active, qui bouge et valorise le secteur associatif et l'économie locale	OP1 - Encourager l'accès à la culture et au sport pour tous
		OP2 - Fournir un meilleur accès à l'information pour le citoyen
		OP3 - Garantir la sécurité
		OP4 - Mettre en valeur le patrimoine et l'activité touristique
		OP5 - Soutenir l'activité économique et le commerce local
		OP6 - Stimuler le dialogue entre les acteurs
OS3	Objectif stratégique 3 : être une commune ambitieuse, qui investit pour répondre aux besoins de ses habitants avec une vision à long terme	OP1 - Améliorer la PEB des bâtiments publics
		OP2 - Mettre en place des outils de gestion permettant de prioriser nos actions et nos investissements
		OP3 - Organiser le développement urbanistique de notre commune
		OP4 - Prendre des mesures pour la décarbonation et la protection de l'environnement
		OP5 - Prévenir les inondations
		OP6 - Simplifier les structures et encourager les synergies
		OP7 - Tendre vers une administration centralisée et dématérialisée pour un accès facilité
		OP8 - Verdurer, valoriser et préserver nos espaces publics



Objectif stratégique 1 : être une commune vivante, avec des villages animés et solidaires où chacun peut s'épanouir tout au long de la vie

OP1 - Encourager le lien social et la collaboration

Externe

Créer une commission inter-jeunesses

Développer un réseau de bénévoles afin de lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile

En association avec les jeunesses : Organiser un événement par village en favorisant partenariats/inclusion/interG

Interdire les smartphones et montres connectées dans nos écoles de village

Maintenir les "rendez-vous" tels que l'accueil des nouveaux habitants, la chasse aux œufs, les journées thématiques environnement/mobilité

Organiser des réunions d'information et de concertation sur les grands projets (esprit PCDR)

Renouveler le CCCA

Encourager des partenariats entre les associations locales

OP2 - Etre attentif au bien-être de chacun

Externe

Accentuer la prévention contre le (cyber)harcèlement

Accompagner les professionnels de santé dans leurs projets (les aspects urbanistiques de leurs projets)

Collaborer étroitement avec le CPAS pour la mise en œuvre de la politique sociale au bénéfice des plus fragilisés

Développer davantage des activités périscolaires (école de devoirs, cours de langue, animations culturelles)

Favoriser la pratique du sport en promouvant les activités des clubs et de la RCA



Installer des défibrillateurs extérieurs et développer des formations aux premiers secours à destination de tous

Via l'alimentation :

Favoriser les produits locaux et légumes de saison dans les cantines scolaires

Interne

Continuer la modernisation des bureaux et des salles de réunion

Développer les activités communes aux différents services pour la cohésion des équipes

OP3 - Favoriser l'inclusion de tous

Externe

Accompagner la (re)mise à l'emploi

Augmenter le nombre de places d'accueil 0-3 ans

Intégrer l'inclusion à toute réflexion préalable aux mesures à prendre ou travaux à réaliser

Soutenir nos écoles et les équipes pédagogiques dans leur mission éducative

Organiser des activités inclusives pour les aînés dans tous les villages



OP4 - Investir dans les infrastructures en adéquation avec les besoins

Externe

Aménager la Place de la Grette à Natoye

Concrétiser la Maison rurale polyvalente

Finaliser les aménagements de la Place d'Emptinne et ses abords

Placer des jeux adaptés aux tout-petits dans l'espace public

Réaliser la plaine de Schaltin

Réfection de la cour de l'école de Natoye

Mettre en place un espace communautaire pour les aînés au sein de la Maison rurale polyvalente

Construire de nouvelles classes pour l'école de Hamois

Rénover le local Patro de Schaltin et de la Jeunesse de Natoye

Remplacer le toit du local des jeunes d'Achet

Revitaliser le centre de Achet



Objectif stratégique 2 : être une commune active, qui bouge et valorise le secteur associatif et l'économie locale

OP1 - Encourager l'accès à la culture et au sport pour tous

Externe

Cultiver le devoir de mémoire

Dédier un espace spécifique à des expos permanentes

Etre un support logistique

Poursuivre l'entretien et le développement d'infrastructures répondant aux besoins des clubs

Soutenir l'accès aux stages pour les publics fragilisés

OP2 - Fournir un meilleur accès à l'information pour le citoyen

Externe

Assurer une meilleure visibilité des décisions communales

Dynamiser la communication via les réseaux sociaux

Lutter contre la fracture numérique

Refonte du site internet communal

Revoir la charte graphique et le nom du bulletin communal



OP3 - Garantir la sécurité

Externe

Concrétiser les liaisons douces ainsi que les aménagements de sécurité proposés en concertation avec les experts du service de police et validés par le SPW

Encourager la stérilisation & le puçage des animaux, avec une attention particulière pour la problématique des animaux errants et des espèces invasives (frelons asiatiques - rats laveurs)

Investir dans les chemins agricoles avec accent sur la mobilité douce

Réaliser un exercice de gestion de crise

Soutenir les PLP

Déployer de radars répressifs (sur les voiries régionales) et préventifs

Interne

Actualiser le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI)

Remplacer le serveur par un cloud

Mettre en place un service de garde pour les interventions urgentes en dehors des heures de travail sur les infrastructures publiques, les bâtiments ou les voiries

OP4 - Mettre en valeur le patrimoine et l'activité touristique

Externe

Installer des panneaux d'interprétation

Préserver notre patrimoine culturel

Promouvoir les opérateurs touristiques

Créer de nouveaux circuits intégrant la mise en avant de nos sentiers



OP5 - Soutenir l'activité économique et le commerce local

Externe

Concrétiser la zone artisanale de Natoye

Développer des marchés locaux dans nos cœurs de villages

Encourager le réseautage

Favoriser l'installation et le développement des PME et TPE sur le zoning Condrolys et la ZA de Natoye

Fédérer et soutenir nos commerçants par des actions ciblées (COM)

Soutenir l'activité agricole par la sensibilisation au grand public et le développement de filières visant à valoriser les productions

OP6 - Stimuler le dialogue entre les acteurs

Externe

Développer des activités culturelles sous l'égide du conseil culturel communal

Rassembler la commission sportive (RCA), regroupant l'ensemble des clubs sportifs

Revisiter la journée des associations et la remise des mérites culturels/sportifs



Objectif stratégique 3 : être une commune ambitieuse, qui investit pour répondre aux besoins de ses habitants avec une vision à long terme

OP1 - Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics

Externe

Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques

Investir dans des techniques visant des économies des ressources (eau - chauffage - isolation - électricité)

OP2 - Mettre en place des outils de gestion permettant de prioriser nos actions et nos investissements

Externe

Elaborer un plan de mobilité ACTIVE

Mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'entretien de nos voiries communales

Réaliser un plan « trottoirs » notamment vers les écoles et services

Veiller à l'entretien de notre important patrimoine immobilier

Développer un plan de gestion des cimetières

Réaliser un Master Plan Plaine d'Hubinne pour le développement de la plaine HUBINNE

Investir dans le screening des églises

Interne

Activer une stratégie pour la gestion des terres communales

Finaliser la gestion des archives

Voter les règlements-taxes pour la durée de mandature

Intégrer des objectifs de développement durable

Finaliser l'inventaire des bâtiments communaux dans le cadre de la stratégie immobilière globale



S'appuyer sur un outil de gestion efficient pour le suivi budgétaire, la planification des projets et l'utilisation des subsides

Gérer la flotte de véhicules communaux en effectuant la poursuite des investissements nécessaires

Etablir un plan de formation et d'évaluation du personnel

OP3 - Organiser le développement urbanistique de notre commune

Externe

Développer l'habitat pour les aînés et personnes à mobilité réduite

Faciliter l'accès au logement dans des parcelles communales

Mettre en œuvre la fiche pour logements intergénérationnels

Adopter un schéma de développement communal (SDC)

OP4 - Prendre des mesures pour la décarbonation et la protection de l'environnement

Externe

Agir sur les points noirs de nos cours d'eau

Encourager le recours au transport partagé et/ou collectif

Finalisation du remplacement de l'éclairage public (LED)

Mise en place de la démarche "0 déchet"

Moderniser le réseau d'égouttage pour préparer l'arrivée des stations d'épuration

Soutenir le développement d'un réseau de bornes de recharge pour voitures électriques

OP5 - Prévenir les inondations

Externe

Agir sur le ruissellement agricole



OP6 - Simplifier les structures et encourager les synergies

Externe

Accompagner le rapprochement avec les entités périphériques à la commune

Interne

Améliorer l'interaction entre membres du Collège et du Conseil ainsi qu' entre membre du Collège et agent référent

OP7 - Tendre vers une administration centralisée et dématérialisée pour un accès facilité

Externe

Agrandir les infrastructures à Emptinne pour accueillir le CPAS et le Poste de Police de proximité

Encourager l'accès aux documents et à l'information via le site internet communal

Revoir les horaires d'accueil des services ouverts à la Population

S'inscrire dans la démarche de fusion entre commune et CPAS

Interne

Développer des solutions, particulièrement pour le service finances



OP8 - Verduriser, valoriser et préserver nos espaces publics

Externe

Aménager des zones dédiées à la biodiversité

Embellir les cœurs de villages par le fleurissement

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Maintenir le rôle multifonctionnel de nos forêts (partenariat DNF)

Végétaliser les cimetières

Installer des bulles enterrées

Amplifier la plantation de haies

